

Bron, le 29 mai 2024

DECISION n° 2024-071

Le Président de l'Université Gustave Eiffel,

Vu le décret n°83-1260 du 30 décembre 1983 modifié fixant les dispositions statutaires communes aux corps de fonctionnaires des établissements publics scientifiques et technologiques,

Vu le décret n° 2019-1360 du 13 décembre 2019 portant création de l'Université Gustave Eiffel et approbation de ses statuts,

Vu le décret n° 2019-1567 du 30 décembre 2019 portant diverses dispositions relatives aux fonctionnaires des corps de l'Institut français des sciences et technologies des transports, de l'aménagement et des réseaux et aux instances de dialogue social de l'Université Gustave Eiffel

Vu l'arrêté du 21 mars 2024 autorisant, au titre de l'année 2023, l'ouverture de concours externes d'assistant ingénieur à l'Université Gustave Eiffel,

DÉCIDE

Article unique :

La composition du jury du concours externe d'assistant ingénieur n° 2024-AI-CE-01 est fixée ainsi qu'il suit :

M. Ferial GOULHAMOUSSEN	Président	Ingénieur de recherche
M. Jan DOUAT	Membre	Ingénieur d'études
Mme. Armelle NECHI	Membre	Assistante ingénieure
Mme Jessica DUBREUIL	Membre	Ingénieure d'études
Mme. Sylvianne JACQUET	Membre élue	Assistante ingénieure

Le Président de l'Université Gustave Eiffel,



LAURE WATIGNIER
Directrice générale déléguée adjointe
aux ressources humaines